
Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone

Rapport final de la recherche

établi par

Anne Gilbert, Sophie LeTouzé et Joseph Yvon Thériault

Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (Université d'Ottawa)

et

Rodrigue Landry

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

pour la

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

avec l'appui financier de

Patrimoine canadien

Septembre 2004



Centre interdisciplinaire de
recherche sur la citoyenneté et
les minorités



Canadian Teachers' Federation



Fédération canadienne des
enseignantes et des enseignants



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



**Centre interdisciplinaire de recherche
sur la citoyenneté et les minorités (Université d'Ottawa)**

30, rue Stewart
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Tél. : (613) 562-5908
Télec. : (613) 562-5188
Site Web : www.circem.uottawa.ca
Courriel : circem@uottawa.ca



**Institut canadien de recherche sur les minorités
linguistiques**

Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton, Campus de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9
Téléphone : (506) 858 4669
Télécopie : (506) 858-4123
Courriel : icrml@umoncton.ca



**Fédération canadienne
des enseignantes et des enseignants**

2490, promenade Don Reid
Ottawa (Ontario) K1H 1E1
Tél. : (613) 232-1505
Télec. : (613) 232-1886
Site Web : www.cff-fce.ca
Courriel : info@cff-fce.ca

Tous droits réservés © Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants /
Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités /
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2004

ISBN 0-88989-347-0

T ABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1-2
INTRODUCTION	3-5
Les objectifs de la recherche	3-4
La méthodologie	4
L'équipe de recherche	5
L'organisation du rapport	5
PARTIE 1. Enseigner en milieu minoritaire : une recension des écrits	7-12
1.1 La tâche d'enseigner au XXI ^e siècle	7-8
1.2 L'école de langue française en milieu minoritaire : définition et mission	8-9
1.3 Les attentes du milieu minoritaire envers le personnel enseignant	10-11
1.4 Les défis particuliers de l'enseignement en milieu minoritaire	12
PARTIE 2. Faits saillants de l'enquête participative auprès du personnel enseignant	13-23
2.1 Éléments de méthodologie	13-14
2.2 Le profil des répondantes et des répondants	14-17
2.3 Enseigner dans une école de langue française	17-23
PARTIE 3. Vers l'action	25-35
3.1 L'enjeu : assurer la réussite des élèves dans un environnement linguistique et culturel qui ne la favorise guère	26
3.2 La formation des enseignantes et enseignants et leur encadrement	26-27
3.3 La charge et les conditions d'enseignement	28-29
3.4 Les ressources de l'enseignement en milieu minoritaire	29-32
3.5 L'intégration linguistique et l'animation culturelle	32
3.6 Une pédagogie mieux adaptée	33
3.7 De l'école vers la communauté	33-34
3.8 La question de l'image de l'école francophone	35
CONCLUSION	37
ANNEXE	39

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

LES FIGURES 16

Figure 1. La langue de scolarisation des répondantes et des répondants 16

Figure 2. L'ambiance langagière à l'extérieur des cours 16

LES TABLEAUX 15-23

Tableau 1. La situation langagière des couples formés par les enseignantes et les enseignants 15

Tableau 2. La valorisation du français par les personnes de l'entourage 17

Tableau 3. Ressources des francophones et des anglophones de votre région..... 17

Tableau 4. L'identité des répondantes et des répondants..... 18

Tableau 5. Engagement personnel 19

Tableau 6. Les aspects satisfaisants de l'enseignement..... 19

Tableau 7. Les défis prioritaires et propres à l'enseignement dans une école de langue française 20

Tableau 8. Défis regroupés en cinq catégories 21

Tableau 9. Les difficultés perçues comme fortes par les répondantes et répondants..... 22

Tableau 10. Difficultés regroupées en sept catégories..... 23

A VANT-PROPOS

Le projet intitulé *L'école au cœur d'une francophonie vivante* découle de la volonté de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) de voir l'école de langue française devenir le lieu attendu du développement des minorités francophones du pays. Il s'inscrit dans un plan triennal de recherche-action, axé sur trois grands thèmes :

- L'éducation de la petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française (rapport publié en 2003);
- Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone (visé par le présent rapport);
- L'école, partenaire de la communauté (en voie de planification).

La survie des écoles de langue française repose en grande partie sur leur capacité d'attirer du personnel qualifié et surtout de garantir sa rétention. Or, les transformations importantes que subit la profession enseignante, les départs massifs à la retraite et les conditions d'enseignement et d'apprentissage de plus en plus ardues sont des éléments d'explication de la pénurie d'enseignantes et d'enseignants auxquels doivent faire face les écoles en général. Dans le but de mieux concevoir la réalité de l'enseignement dans les écoles de langue française, *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone* vise à prodiguer un éclairage sur cet enjeu complexe qu'est l'exercice de la profession dans ce contexte. Plus précisément, le projet a comme objectif d'apporter un complément aux études existantes en cernant, au niveau national, les défis propres à l'enseignement en milieu minoritaire francophone.

Initiative de grande envergure, ce deuxième volet allie une recherche documentaire, une vaste enquête participative auprès d'enseignantes et d'enseignants des paliers élémentaire et secondaire provenant de divers milieux de la francophonie canadienne et un forum de consultation regroupant des représentantes et des représentants de la FCE et des partenaires nationaux de l'éducation.

Portée par le Comité consultatif du français langue première de la FCE, la recherche a été confiée au Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM). Ce centre de recherche de l'Université d'Ottawa s'est associé Rodrigue Landry, directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et spécialiste des enquêtes sur l'éducation en milieu minoritaire, pour l'élaboration du questionnaire et l'analyse des résultats. L'appui jamais mesuré du Comité consultatif du français langue première de la FCE et de ses organisations membres dans chaque province et territoire a permis le bon déroulement du projet. Nous tenons à les remercier.

Ce document livre les principaux constats de la recherche. Nous espérons que les résultats vont permettre à la FCE et aux autres partenaires de l'éducation de mieux comprendre la réalité des enseignantes et des enseignants qui oeuvrent dans les écoles de langue française et de mettre en œuvre des stratégies en vue de répondre aux besoins les plus pressants et ainsi mieux accomplir la mission de l'école en milieu minoritaire francophone.

Anne Gilbert et Joseph Yvon Thériault
CIRCEM
Université d'Ottawa

INTRODUCTION

Dans ses efforts pour observer les tendances de l'offre et de la demande en personnel enseignant au Canada et pour en évaluer les incidences sur l'éducation, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) a mis en lumière la situation particulièrement problématique de l'école francophone en milieu minoritaire. Les résultats du sondage national qu'elle a mené auprès des conseils scolaires sur la question, et qui sont parus dans le supplément du numéro d'octobre 2000-5 du *Bulletin des Services économiques*, le confirment (FCE, 2001). Les districts scolaires francophones hors Québec éprouvent de grandes difficultés à recruter du personnel qualifié. Plusieurs n'arrivent pas à combler certains postes d'enseignement. Les disciplines scientifiques et les postes de spécialistes sont les plus touchés. Davantage de personnel non certifié doit y être recruté, sans compter le pourcentage important d'enseignantes et d'enseignants n'ayant ni majeure ni mineure dans leur domaine d'enseignement. Et le problème est perçu comme s'amplifiant.

Même si elle est de plus en plus souvent au cœur de la discussion qui entoure la problématique du recrutement du personnel enseignant dans les écoles françaises au pays, la spécificité de l'enseignement en milieu minoritaire reste fort mal connue.



Plusieurs facteurs ont été relevés pour expliquer la pénurie de personnel enseignant au Canada. Les départs à la retraite, le nombre à la baisse de diplômés et diplômées en éducation, la croissance des inscriptions scolaires, les conditions dans lesquelles l'enseignement doit s'effectuer, l'image de la profession et le stress qu'elle subit, voilà autant de questions qui font l'objet de vifs débats au sein de la FCE. En ce qui concerne les écoles francophones, d'autres explications de la difficulté du recrutement du personnel enseignant sont proposées, qui procèdent des conditions particulières de l'enseignement en milieu minoritaire. C'est ainsi qu'on réfère de plus en plus souvent aux rôles et aux responsabilités des enseignantes et enseignants des écoles de la minorité.

Les objectifs de la recherche

Même si elle est de plus en plus souvent au cœur de la discussion qui entoure la problématique du recrutement du personnel enseignant dans les écoles de langue française au pays, la spécificité de l'enseignement en milieu minoritaire reste fort mal connue. Qui sont ceux et celles responsables en grande partie de la mission de l'école de langue française? Quelles sont leurs identités? Comment voient-ils leurs rôles auprès des élèves? Quelles sont leurs motivations pour l'enseignement dans les écoles de langue française? Quelle est leur perception des principaux défis auxquels ils doivent faire face? Enfin, quel effet exerce le milieu sur leur expérience vécue?

Bâti sur un partenariat entre la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) de l'Université d'Ottawa et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et, avec l'appui financier de Patrimoine canadien, ce projet vise à apporter un éclairage sur cet enjeu complexe qu'est l'enseignement en milieu minoritaire francophone. Dans le but de mieux connaître le vécu des enseignantes et des enseignants dans les écoles de langue française et de cerner les défis propres à l'enseignement en milieu minoritaire, **une recension des écrits** s'est effectuée, ainsi qu'**une vaste enquête participative** qui a recueilli les points de vue de plus de 670 membres francophones de la profession. A suivi **un forum national de consultation** des partenaires de l'éducation pour recueillir des avis sur les pistes d'action possibles. En bref, le projet vise à apporter un complément aux études existantes en déterminant, au niveau national, les défis particuliers de l'enseignement en milieu minoritaire.

La méthodologie

La revue documentaire¹

Au départ, une revue documentaire sur la tâche d'enseigner en milieu minoritaire s'est réalisée. Elle fait ressortir, dans un premier temps, les grands enjeux qui caractérisent la profession enseignante dans son ensemble aux niveaux international et national, et dans un deuxième temps, analyse les défis particuliers que doit relever le personnel enseignant dans les écoles de langue française.

L'enquête participative

Rodrigue Landry, directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, est l'auteur du questionnaire à trois grandes composantes essentielles : le profil de l'individu, son appréciation des circonstances dans lesquelles l'enseignement s'effectue dans une école de langue française et son vécu langagier et culturel. Un échantillon d'enseignantes et d'enseignants dans toutes les provinces (sauf le Québec) et les territoires du Canada a participé à l'enquête.

Le forum de consultation

Suite au sondage, la FCE a invité les partenaires nationaux² de l'éducation de langue française à prendre connaissance des résultats de l'enquête et à émettre leurs points de vue. Plus de 25 personnes représentant divers milieux de l'éducation et provenant de toutes les régions du pays ont amorcé une réflexion sur des pistes d'action susceptibles de favoriser des conditions optimales d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles de langue française. Le but ultime du forum était de bien définir les défis auxquels doit faire face le personnel enseignant et de faire concorder autant que possible les solutions avancées par les différents partenaires en éducation.

¹ **LeTouzé, S.** (2004), *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone. Revue documentaire.* CIRCEM, Université d'Ottawa, commandée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. En ligne à <http://www.ctf-fce.ca/fr/>.

² Voir **Annexe 1**. Tous les partenaires clés ont été invités mais certains n'y ont pas assisté.

L'équipe de recherche

Le Comité consultatif du français langue première de la FCE est l'instigateur du projet et il en est le porteur. La directrice des Services aux francophones de la Fédération, Liliane Vincent, en assume la direction pour la FCE.

Le Comité a confié la réalisation de l'étude au CIRCEM de l'Université d'Ottawa, centre de recherche rattaché à la Faculté des Sciences sociales. L'objectif du CIRCEM est de promouvoir la recherche sur la citoyenneté et les groupes minoritaires. La francophonie canadienne est au cœur de ses préoccupations. Anne Gilbert, directrice de recherche au CIRCEM, et Joseph Yvon Thériault, qui en est le directeur général, pilotent ensemble l'équipe universitaire du projet. Sophie LeTouzé en assure la coordination et a rédigé la revue documentaire.

Cette équipe s'est associée à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, dirigé par Rodrigue Landry, pour l'élaboration du sondage, la collecte des données, l'analyse des résultats et la rédaction du rapport de l'enquête.³

Il faut aussi souligner les échanges qui ont régulièrement eu lieu entre l'équipe universitaire du projet et la FCE : avec Liliane Vincent tout d'abord, mais aussi avec les membres du Comité consultatif du français langue première de la FCE, ainsi qu'avec ses agentes et agents de liaison francophones des organisations provinciales et territoriales de l'enseignement.

L'organisation du rapport

Ce rapport se veut une synthèse des résultats de la recherche. Il se divise en trois parties.

La première présente les principales conclusions tirées de la recension des écrits sur la tâche d'enseigner en milieu minoritaire. Les enjeux caractérisant la profession enseignante ainsi que les défis particuliers auxquels doivent faire face les enseignantes et les enseignants dans les écoles de langue française y sont exposés.

La deuxième énonce les faits saillants de l'enquête participative auprès du personnel enseignant, c'est-à-dire leur profil, leurs motivations pour l'enseignement, leur satisfaction au travail et surtout les défis auxquels ils doivent faire face dans les écoles de langue française en milieu minoritaire.

Des pistes d'action basées sur les résultats de l'enquête, ainsi que sur les points de vue exprimés au forum, sont proposées dans la dernière partie.

³ Voir **Landry, R.** (2004), *Le point de vue des enseignantes et des enseignants sur les défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone. Rapport d'enquête*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et CIRCEM, Université d'Ottawa. En ligne à <http://www.ctf-fce.ca/fr/>.

PARTIE 1.

Enseigner en milieu minoritaire : une recension des écrits

Le rôle de l'école de langue française en milieu minoritaire est une question bien documentée. Les écrits abondent sur son importance en tant qu'outil de survivance, de production identitaire et de reproduction sociale des communautés francophones minoritaires. Cependant, on connaît moins bien le rôle des individus qui sont garants de la mission particulière de l'école de langue française : les enseignantes et les enseignants. Force est de remarquer que le corpus documentaire décrivant ce que signifie, au quotidien, enseigner dans une école de langue française en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ou à l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, est quasi inexistant.

Une recension des écrits⁴ ayant comme objectif de relever les grands défis caractérisant l'enseignement en milieu minoritaire au Canada s'est effectuée. Divisée en deux parties, la revue documentaire a permis de mettre en lumière les particularités de l'enseignement en milieu minoritaire en brossant d'abord un tableau de la tâche d'enseigner, quel que soit le milieu, au XXI^e siècle. Ainsi les défis auxquels fait face le personnel enseignant dans les écoles de langue française au Canada ressortent plus nettement.

1.1 La tâche d'enseigner au XXI^e siècle

La première partie de la revue documentaire présente une description de la tâche d'enseigner à l'heure actuelle, à l'aide de sources telles celles issues de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC). Y sont clairement démontrées la complexité et la lourdeur grandissantes du rôle du personnel enseignant. Les transformations sociales et technologiques exercent une influence marquée sur les réalités de la salle de classe.

Le rôle de l'école de langue française en milieu minoritaire est une question bien documentée. Les écrits abondent sur son importance en tant qu'outil de survivance, de production identitaire et de reproduction sociale des communautés francophones minoritaires.



⁴ LeTouzé, S. (2004), *Le personnel enseignant face au défi de l'enseignement en milieu minoritaire. Revue documentaire*. CIRCEM, Université d'Ottawa, commandée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. En ligne à <http://www.ctf-fce.ca/fr/>.

Les grands thèmes qui ressortent de ce survol sont :

- ❶ la dégradation des conditions de travail;
- ❷ l'accroissement de la charge de travail et des attentes envers le personnel enseignant;
- ❸ l'ajout de tâches supplémentaires (activités parascolaires, surveillance, suppléance, administration);
- ❹ la présence accrue d'élèves en difficulté dans les salles de classe;
- ❺ le climat de plus en plus violent à l'école;
- ❻ la multiplication des horizons culturels de la clientèle;
- ❼ la diminution de l'appui des parents;
- ❽ l'approvisionnement des nouvelles technologies;
- ❾ le manque de perfectionnement professionnel en cours de service; et
- ❿ la précarité de l'emploi pour les jeunes membres de la profession.

Les mêmes thèmes se retrouvent dans les écrits portant sur l'enseignement en milieu minoritaire, tels ceux des spécialistes de l'éducation (Landry⁵, Gérin-Lajoie⁶ et Labrie⁷, par exemple), et des nombreuses études de terrain, mais il s'en rajoute qui caractérisent les enjeux distincts de ce milieu.

1.2 L'école de langue française en milieu minoritaire : définition et mission

❖ « Il est désolant de penser que les golfeurs (...) sont mieux servis que les professionnels de l'enseignement en français. Au golf, l'évaluation du joueur lui accorde un handicap qui lui permet d'être en compétition d'égal à égal avec d'autres. Le professionnel de l'éducation en milieu francophone minoritaire, quant à lui, traîne un boulet à la cheville tout au long de sa carrière, et l'injustice ne semble pas faire broncher personne. »⁸

❖ « L'objectif premier de tout système scolaire est de fournir les expériences d'apprentissage de base nécessaires au développement social, affectif et intellectuel de l'élève. Les écoles pour les groupes linguistiques minoritaires ont un objectif supplémentaire : le maintien et, dans certains cas, le perfectionnement des compétences en français ainsi que le développement du patrimoine et de la culture de ces groupes. »⁹

⁵ Landry, R. et Rousselle, S. (2003), *Éducation et droits collectifs. Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Les Éditions de la francophonie, Moncton. Et, Landry, R. et Allard, R. - « L'éducation dans la francophonie minoritaire », dans *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, sous la direction de Joseph Yvon Thériault, Éditions d'Acadie, Moncton, 1999, p. 403-433.

⁶ Gérin-Lajoie, D. (2001) « Les défis de l'enseignement en milieu francophone minoritaire : le cas de l'Ontario » - *Revue de l'ACELF*, vol. 29, n° 1.

⁷ Labrie, N. et Lamoureux, S. A. (sous la dir.) (2003), *L'Éducation de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux*. Prise de parole, Sudbury.

⁸ Godin, G. (2000) - Les défis que pose la langue française en enseignement en milieu minoritaire pour une directrice d'école secondaire, Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives, CRDE, Université de Moncton. p. 239.

⁹ Patrimoine canadien (2000) – *L'instruction en français au Canada – caractéristiques et objectifs*, Programme d'appui aux langues officielles, 2000, p. 1.

Certains définissent l'école de langue française en milieu minoritaire comme « le pivot de la survivance et un balancier compensateur de l'effet du milieu »¹⁰ des communautés francophones vivant en milieu anglo-dominant. Cette institution est un « agent de reproduction »¹¹, voire même de « production »¹² de la langue et de l'identité culturelle françaises. Selon Landry et Allard, le système d'éducation de langue française « est un élément essentiel de la vitalité ethno-linguistique des minorités francophones au Canada »¹³.

En milieu minoritaire, les objectifs de l'éducation de langue française dépassent nettement ceux assignés dans un milieu majoritaire¹⁴. Sa mission comprend non seulement les savoir, les savoir-faire et les savoir-être, mais l'école francophone en milieu minoritaire doit aussi encourager les savoir-agir, les savoir-vivre ensemble et « les savoir-devenir nécessaires à la préparation des gens qui bâtiront la communauté »¹⁵.

Par exemple, le Bureau de la minorité de langue officielle, mis sur pied par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, précise que les programmes fransaskois, offerts dans les écoles de langue française de la province, sont uniques de par leur insistance sur le développement et l'épanouissement de l'identité chez les jeunes, la valorisation de la culture fransaskoise et la promotion de la langue française en tant que système de valeurs et moyen de communication¹⁶.

L'école de langue française a donc des « responsabilités accrues et plus complexes » que l'école de langue anglaise et nécessite chez le personnel enseignant, « un ensemble plus imposant et complexe de compétences professionnelles »¹⁷.

¹⁰ **Bernard, R.** - « Le bilinguisme et l'école minoritaire », *Éducation et Francophonie*, vol. 10, novembre 1992, p. 45-46.

¹¹ **Godbout, A.** (1977) – *L'origine des écoles françaises en Ontario*, Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa. p. 145.

¹² **Gérin-Lajoie, D.** (2000) – *Les partenariats entre l'école et la communauté en milieu francophone minoritaire*, Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives, CRDE, Université de Moncton. p. 15.

¹³ **Landry, R. et Allard, R.** (1999) - « L'éducation dans la francophonie minoritaire », dans *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, sous la direction de Joseph Yvon Thériault, Éditions d'Acadie, Moncton. p. 404.

¹⁴ **Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC)** (2002) – *La francisation : pour un état des lieux*. Document préparé pour le Projet pancanadien de français langue première. p. 6.

¹⁵ **Landry, R. et Allard, R.** (1999) - « L'éducation dans la francophonie minoritaire », dans *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, sous la direction de Joseph Yvon Thériault, Éditions d'Acadie, Moncton. p. 416.

¹⁶ **Bureau de la minorité de langue officielle** – *Renseignements généraux sur le programme fransaskois*, www.sasked.gov.sk.ca/bmlo/, consulté le 14 octobre 2003.

¹⁷ **Bordeleau, L.-G.** (1993) – *Besoins en formation du personnel enseignant des écoles de langue maternelle française*, ACELF. p. 17.

1.3 Les attentes du milieu minoritaire envers le personnel enseignant

« Les attentes envers les enseignants qui oeuvrent à l'école minoritaire sont nombreuses. Ces derniers doivent maîtriser la langue (à l'oral et l'écrit); (...) doivent agir en tant qu'agents de transmission culturelle en sensibilisant les jeunes à une culture française; (...) doivent aussi connaître et maîtriser une pédagogie pour le minoritaire; et pouvoir exercer un leadership dans la défense et la promotion de la francophonie tant régionale que nationale. »¹⁸

« Le professeur qui décide de travailler en milieu minoritaire doit avoir fait un choix conscient et l'assumer quotidiennement. Il est un modèle, un leader et son rôle d'ambassadeur de la francophonie ne doit pas se limiter à la salle de classe. »¹⁹

« Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique s'engage à offrir des programmes et des services éducatifs valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle des apprenantes et apprenants francophones de la province. De plus, il s'engage à participer activement au développement de la collectivité francophone de la Colombie-Britannique. »²⁰

Il existe des attentes particulières envers le personnel enseignant en milieu minoritaire. Ces attentes sont fonction dans une grande mesure de trois facteurs. D'abord, au sein de l'école, l'enseignement du français et la transmission de la culture française occupent une place d'importance.

Enseignantes et enseignants, agentes et agents de francisation et animatrices ou animateurs socioculturels, c'est en jouant ces nombreux rôles que le corps professoral répond aux attentes des parents, des communautés et de l'administration scolaire.

Deuxièmement, le nombre d'enfants de foyers exogames, c'est-à-dire à un parent francophone et un parent anglophone, est élevé et va croissant. Le recensement de 2003 révèle que 63 % des enfants de

moins de 18 ans dont au moins un des parents est francophone sont de familles exogames. Parmi les enfants de 5 à 17 ans de ces foyers, seulement 13,1 % emploient le français le plus souvent à la maison.²¹ Troisièmement, l'éventail de services et d'activités d'ordre culturel en français dans les communautés est souvent limité. Ainsi le personnel enseignant est appelé à compenser les lacunes tant au niveau des compétences linguistiques qu'au niveau de l'expérience culturelle des élèves.

Une personne qui désire enseigner en milieu minoritaire ne doit pas seulement posséder toutes les qualités requises pour être une bonne enseignante ou un bon enseignant, mais les parents et la communauté francophone s'attendent aussi à ce qu'elle soit un modèle en ce qui touche la langue et la culture françaises, qu'elle maîtrise bien la langue

¹⁸ Bordenau, L.-G. (1995), cité dans Laplante, B. (2001) - « Enseigner en milieu minoritaire : histoires d'enseignantes œuvrant dans les écoles francophones », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n° 1. p. 5.

¹⁹ Michaud, V. (août 1997) - « Professeur sur mesure, Compte rendu de l'atelier : Enseigner, est-ce une question de personnalité? Est-ce différent en milieu minoritaire? », ACELF, dans *La jeune presse*, Québec. p. 2.

²⁰ Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique - *Mission et vision*. En ligne à <http://www.csf.bc.ca/>, consulté le 28 mai 2004.

²¹ Landry, R. (2003) — *Libérer le potentiel caché de l'exogamie*, Étude réalisée pour la Commission nationale des parents francophones, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton, p. 3.

française à l'oral et à l'écrit et persiste à communiquer en français. On s'attend aussi à ce qu'elle démontre activement son engagement et sa fierté pour sa langue et sa culture au sein de sa communauté. L'enseignante ou l'enseignant doit être un modèle francophone dynamique dont l'identité culturelle est bien ancrée²².

Dans un rapport intitulé *Enseigner en milieu minoritaire : histoires d'enseignantes oeuvrant dans les écoles fransaskoises*, les six enseignantes interviewées affirment qu'elles se sentent comme des modèles socioculturels, non seulement à l'intérieur des murs de l'école mais aussi à l'extérieur²³.

En Ontario, les enseignantes et les enseignants insistent sur leur rôle dans la transmission du patrimoine franco-ontarien et partant dans la survie de la langue et de la culture ainsi que le développement de la communauté²⁴. La communauté de langue française ainsi que les parents s'attendent à ce que le personnel enseignant vise à rendre la langue fonctionnelle et vivante pour les jeunes, augmentant ainsi l'utilisation qu'ils en feront²⁵.

Enseignantes et enseignants, agentes et agents de francisation et animatrices ou animateurs socioculturels, c'est en jouant ces nombreux rôles que le corps professoral répond aux attentes des parents, des communautés et de l'administration scolaire²⁶.

Les attentes envers le personnel enseignant de la part des parents et de la communauté sont telles que le comité exécutif de l'Association des enseignantes et enseignants francophones (le syndicat du personnel enseignant du Conseil scolaire francophone) de la

Colombie-Britannique a cru bon d'inclure un message particulier dans l'*Info-parents* de mars 2000 qui met en garde les membres de la communauté et les parents qui

« aimeraient que le personnel enseignant de leur école s'implique davantage au niveau de la communauté »²⁷. L'Association précise que le personnel enseignant a déjà beaucoup de pain sur la planche avec les préparations de cours, les corrections, les réunions, les activités pédagogiques diverses, outre l'enseignement, si bien qu'il ne peut s'impliquer davantage dans la communauté²⁸.

L'enseignante ou l'enseignant doit être un modèle francophone dynamique dont l'identité culturelle est bien ancrée.

²² **Bordeleau, L.-G.** (1993) – *Besoins en formation du personnel enseignant des écoles de langue maternelle française*, ACELF.

²³ **Laplante, B.** (2001) - « Enseigner en milieu minoritaire : histoires d'enseignantes oeuvrant dans les écoles fransaskoises », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n° 1. p. 13.

²⁴ **Gallant, N., Gilbert, A. et Thériault, J.Y.** (2001) – *La tâche d'enseigner*, Rapport de consultation pour l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), CIRCEM, Université d'Ottawa. p. 38.

²⁵ Ibid. **Bordeleau, L.-G.** (1993), p. 59.

²⁶ Ibid. **Laplante, B.** (2001), p. 14.

²⁷ **Comité exécutif de l'Association des enseignantes et enseignants francophones** (le syndicat du personnel enseignant du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique) (2000) - « Le rôle de l'enseignante et de l'enseignant dans la communauté francophone en milieu minoritaire », *Info-parents*.

²⁸ Ibid, **Comité exécutif de l'Association des enseignantes et enseignants francophones, 2000.**

1.4 Les défis particuliers de l'enseignement en milieu minoritaire

Du fait de la mission de l'école de langue française et de sa spécificité, enseigner en milieu minoritaire au Canada signifie faire face à de multiples défis :

- ❶ l'enseignement de la langue française;
- ❷ la transmission de la culture française;
- ❸ la grande fréquence des classes à niveaux multiples;
- ❹ l'insuffisance de matériel pédagogique de langue française adapté aux réalités de la communauté;
- ❺ une clientèle de plus en plus hétéroclite, non seulement au niveau culturel mais aussi langagier;
- ❻ l'isolement des écoles et la pauvreté du milieu culturel;
- ❼ la pénurie de spécialistes;
- ❽ le manque de formation initiale sur ce que signifie enseigner en milieu minoritaire; et
- ❾ le manque de perfectionnement professionnel en français en cours de service.

Conditions de travail décrites comme difficiles, attentes croissantes de la part de la société, transformation de la salle de classe (violence, difficultés d'apprentissage et de comportement, hétérogénéité des élèves, nouvelles technologies, etc.) : l'exercice de la profession enseignante connaît des changements profonds. Pour ceux et celles qui enseignent en milieu minoritaire, en plus de faire face à ces transformations, ils doivent être des modèles vis-à-vis de la langue et de la culture françaises, exécuter de nombreuses tâches non retrouvées du côté majoritaire (recherche et traduction de matériel pédagogique, animation et promotion d'activités en français, etc.), trouver des moyens de réduire les différences de niveaux linguistiques dans leurs classes, combattre l'isolement et compenser la pauvreté culturelle du milieu et le manque de spécialistes. Tout ceci avec peu ou point de formation initiale relative aux problématiques de l'enseignement en milieu minoritaire et avec un accès très restreint au perfectionnement professionnel en français en cours de service. Or, les répercussions de cette réalité sur les sentiments éprouvés par les enseignantes et les enseignants au jour le jour, sur leur satisfaction face à leur travail et sur les appuis qu'ils souhaiteraient recevoir pour mieux s'acquitter de leur tâche sont presque absentes des réflexions et des recherches. La revue documentaire souligne donc l'importance d'une telle réflexion, d'où l'intérêt des résultats de l'enquête participative auprès des enseignantes et des enseignants en milieu minoritaire.

PARTIE 2.

Faits saillants de l'enquête participative auprès du personnel enseignant²⁹

Une vaste enquête à laquelle ont participé quelque 672 enseignantes et enseignants du pays offre un portrait inédit de l'exercice de la profession enseignante en milieu minoritaire. Non seulement a-t-elle permis de connaître les évaluations qu'ils font de leurs besoins les plus pressants, mais l'exercice a aussi livré des informations de choix sur leur satisfaction au travail, sur leurs motivations et leur engagement envers le maintien de la langue et de la culture françaises. Avant de présenter les faits saillants de cette enquête, décrivons brièvement les principales composantes du questionnaire et l'échantillon des répondantes et répondants.

2.1 Éléments de méthodologie

Les principales composantes du questionnaire

Le questionnaire est composé de trois sections distinctes. La première a comme but de tracer le profil de l'enseignante et de l'enseignant en posant des questions sur le ou les niveaux auxquels ils enseignent, les matières enseignées, leur formation, leur lieu d'origine, leur âge, leur sexe, leurs années d'expérience, leur langue maternelle et leur langue de scolarisation.

La deuxième section porte sur l'expérience vécue par les enseignantes et les enseignants dans l'école. Elle comporte de nombreuses questions sur leurs motivations à l'égard de l'enseignement dans une école de langue française, leurs relations professionnelles, leurs sentiments face à l'enseignement, les défis et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, ainsi que leur satisfaction face au travail.

La dernière section du questionnaire concerne leur vécu plus large dans la communauté. Les questions permettent aux répondantes et aux répondants de décrire leur utilisation actuelle de la langue française en fonction des possibilités du milieu, de rappeler certains éléments de leur vécu langagier dans l'enfance et de définir leur identité.

²⁹ Pour tous les résultats détaillés de l'enquête voir Landry, R. (2004), *Le point de vue des enseignantes et des enseignants sur les défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone. Rapport d'enquête*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et CIRCEM, Université d'Ottawa. En ligne à <http://www.ctf-fce.ca/fr/>.

La stratégie d'échantillonnage

L'échantillon a été constitué d'après les chiffres relatifs aux effectifs enseignants publiés par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) en 2002. Les organisations Membres de la FCE ont chacune vérifié les chiffres et indiqué les nombres exacts pour l'année scolaire 2003-2004. Nous tenions à obtenir des réponses provenant de toutes les provinces et des trois territoires. Étant donné le faible nombre d'enseignantes et d'enseignants qui s'y trouvent, nous avons voulu rejoindre tous les membres du personnel enseignant de la Saskatchewan, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et des trois territoires. Partout ailleurs un échantillonnage aléatoire proportionnel a été prévu.

L'objectif de départ était d'obtenir 500 questionnaires remplis. Pour ce faire et par souci de respecter les règles de confidentialité, nous avons sollicité l'assistance des organisations Membres de la FCE en vue de la distribution des questionnaires. Les questionnaires leur ont donc été transmis directement. Elles se sont chargées de sélectionner des noms au hasard dans leurs listes d'adresses et de transmettre les questionnaires au domicile des enseignantes et enseignants.

Un total de 672 questionnaires remplis ont été retournés, un chiffre d'autant plus important que le sondage était détaillé (14 pages) et qu'en raison des échéances il a fallu mener l'enquête en décembre 2003, période très occupée dans les écoles.

2.2 Le profil des répondantes et des répondants

Les participantes et participants à l'enquête proviennent de toutes les provinces et de tous les territoires, sauf le Nunavut. Ils oeuvrent en Ontario pour la moitié d'entre eux, ce qui correspond à la distribution actuelle du personnel enseignant dans les écoles de la minorité francophone. La région Atlantique est fort bien représentée parmi les réponses, le Nouveau-Brunswick plus particulièrement. Si le pourcentage de répondantes et de répondants de l'Ouest et du Nord est un peu moins important en termes relatifs, il est tout de même suffisant pour qu'on ait pu leur assurer un traitement distinct.

Les femmes constituent les trois quarts de l'échantillon, ce qui correspond à la répartition des sexes dans l'ensemble de la profession enseignante. Tous les groupes d'âge sont représentés, ce qui assure que les résultats traduisent l'expérience des enseignantes et enseignants plus jeunes, ainsi que des plus âgés. Une forte proportion des répondantes et répondants (51,9 % dans l'Ouest et le Nord, 38,7 % en Ontario et 35,1 % en Atlantique) compte de 1 à 10 années d'expérience. Les évaluations qui nous ont été livrées par l'enquête représentent donc, pour une bonne part, celles qui prévalent parmi les nouveaux venus dans la profession, dont les perceptions auront vraisemblablement le plus grand impact en ce qui concerne la rétention dans le métier.

Une très grande majorité des enseignantes et enseignants qui ont participé à l'enquête sont nés au Canada. Le quart provient du Québec, ce qui n'est pas sans effet sur les perceptions de l'expérience.

Enfin, les enseignantes et les enseignants dont nous parlons dans le cadre de ce rapport enseignent à tous les paliers.

Une grande disparité régionale en ce qui concerne l'expérience du français

L'enquête démontre que la très grande majorité des enseignantes et des enseignants sont de langue maternelle française comme leurs parents. Ils ont grandi dans des foyers où la langue française était la langue d'usage. De ce fait, leur expérience langagière ne correspond pas à celle de la plupart de leurs élèves. Aussi, on constate que l'exogamie est beaucoup plus fréquente dans leur couple qu'elle ne l'était pour leurs parents.

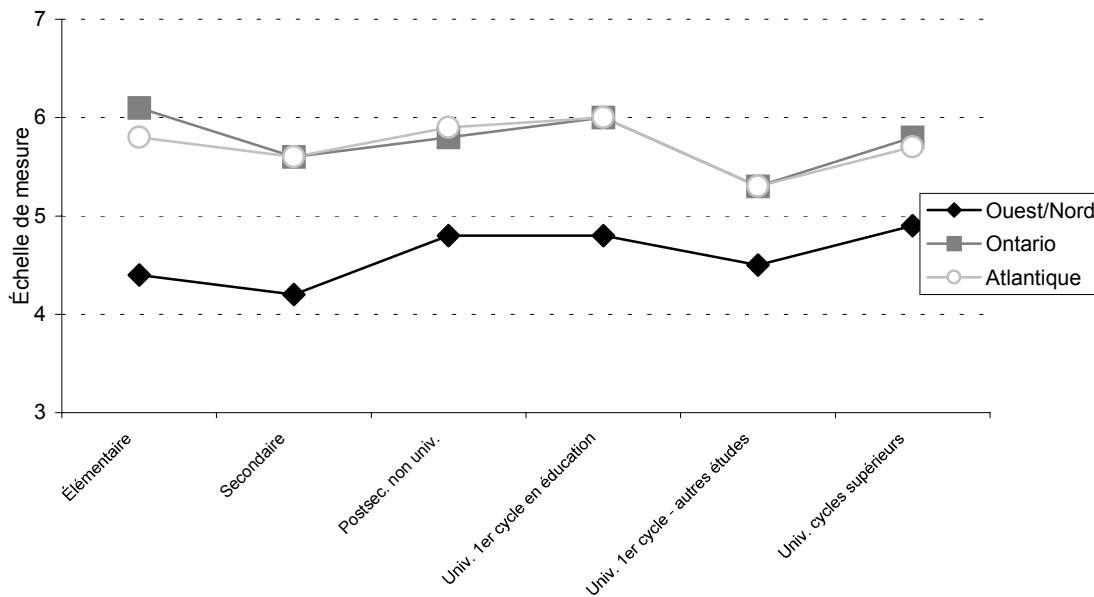
Tableau 1.
La situation langagière des couples formés par les enseignantes et les enseignants

Région		Endogame	Exogame	Total
Ouest/Nord	N	40	20	60
	%	66,7	33,3	100,0
Ontario	N	189	80	269
	%	70,3	29,7	100,0
Atlantique	N	198	30	228
	%	86,8	13,2	100,0
Total	N	427	130	557
	%	76,7	23,3	100,0

L'expérience du français dans la jeunesse et la vie adulte des enseignantes et des enseignants qui ont participé à l'enquête varie fortement selon les dimensions de la vie collective. Si l'usage du français reste important dans le réseau familial, voire dans les services de proximité, il diminue fortement en ce qui concerne les contacts institutionnels moins fréquents, l'affichage et les médias. L'expérience est loin d'être comparable selon qu'il s'agisse des enseignantes et enseignants de l'Ouest et du Nord ou de ceux de l'Ontario et de l'Atlantique, ceux-ci étant plus favorisés en matière de vécu langagier en français. Il en va de même pour la langue de scolarisation.

C'est dans la région Ouest et Nord que les enseignantes et enseignants furent le moins scolarisés en français. Dans cette région, seulement un peu plus de la moitié des cours, en moyenne, ont été suivis en français, qu'il s'agisse des études élémentaires et secondaires ou universitaires.

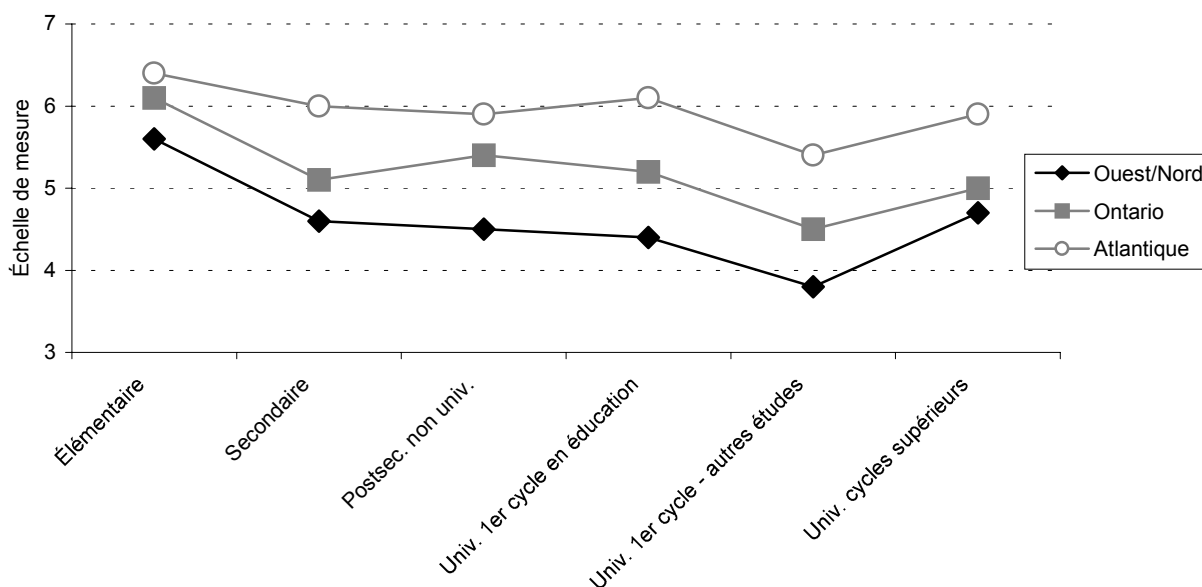
Figure 1.
La langue de scolarisation des répondantes et des répondants



Échelle de mesure. 1=Tous en anglais 2=Tous en anglais sauf le français 3=La plupart en anglais 4=Partagés moitié-moitié 5=La plupart en français 6=Tous en français sauf l'anglais 7=Tous en français

Pour ce qui est de l'ambiance langagière à l'extérieur des cours pour les mêmes cycles d'études que dans la figure précédente, le profil est semblable à celui de la langue d'enseignement pour l'Atlantique, où les résultats sont les plus élevés. En Ontario, même si la scolarisation s'est faite en français autant que dans la région Atlantique, l'ambiance était beaucoup moins francophone. On note que l'ambiance langagière francophone connue par les enseignants et enseignantes de la région Ouest et Nord pendant toute la durée de leurs études a été plutôt faible.

Figure 2.
L'ambiance langagière à l'extérieur des cours



On aurait cependant été partout en contact avec des modèles de valorisation, d'affirmation et de revendication du français, ce qui pourra compenser les inégalités issues d'autres dimensions de l'expérience. Et quelle que soit la région où l'on œuvre, on estime posséder les compétences linguistiques requises pour s'acquitter de ses fonctions.

Les enseignantes et enseignants en milieu francophone minoritaire sont appelés à agir comme agentes et agents de conscientisation des élèves à la réalité du vécu minoritaire et à leurs droits linguistiques. Il importe donc qu'ils aient eux-mêmes été conscientisés. En moyenne, les enseignantes et enseignants rapportent avoir régulièrement vu des personnes valoriser le français, s'affirmer comme francophones et participer à des revendications.

Tableau 2.
La valorisation du français par les personnes de l'entourage

		Régions			
		Ouest / Nord	Ontario	Atlantique	Total
Valorisation	M	5,9	5,8	5,5	5,7
	N	35	242	247	524
Affirmation	M	4,9	5,3	5,3	5,2
	N	35	242	247	524
Revendication	M	4,4	4,7	4,6	4,7
	N	35	242	247	524

Échelle de mesure. 1=Jamais 2=Rarement 3=Parfois 4=De temps en temps 5=Souvent 6=Régulièrement 7=Très souvent

2.3 Enseigner dans une école de langue française

La perception des ressources de la communauté minoritaire et ses effets sur le désir d'intégrer la communauté

On a noté avec intérêt que les évaluations de la vitalité des communautés minoritaires diminuent beaucoup d'Est en Ouest. Ici les enseignantes et enseignants voient comme assez faibles les possibilités d'accès à des ressources et services en langue française.

Tableau 3.
Ressources des francophones et des anglophones de votre région

		Régions			
		Ouest / Nord	Ontario	Atlantique	Total
Ressources et services en langue française	M	2,9	3,7	4,6	4,0
Ressources et services en langue anglaise	M	6,8	6,6	6,0	6,4

Échelle de mesure. 1=Très faibles 2=Faibles 3=Modérément faibles 4=Modérées 5=Modérément fortes 6=Fortes 7=Très fortes

Les inégalités perçues y sont plus grandes du fait que l'accès à des ressources en anglais est plus considérable que dans l'Est. Le désir d'intégrer la communauté en est tributaire. Certes, il semble assez fort partout, alors que les enseignantes et enseignants de chacune des trois grandes régions démontrent le désir d'avoir « très souvent » sinon « toujours » accès à des ressources communautaires en français, et « souvent » sinon « très souvent » accès à des ressources culturelles en français. Mais on note une baisse du désir d'intégrer la communauté chez les répondantes et répondants de l'Ouest et du Nord par rapport à ceux de l'Ontario, et surtout ceux de l'Atlantique.

Certains écarts apparaissent aussi sur le plan identitaire. On se définit partout également comme francophone. Mais, l'identité bilingue et biculturelle devient plus présente à mesure que l'on se déplace de l'Atlantique vers l'Ouest.

Tableau 4.
L'identité des répondantes et des répondants
Régions

		Ouest / Nord	Ontario	Atlantique	Total
1. Francophone	M	6,7	6,6	6,7	6,7
2. Anglophone	M	2,0	1,9	1,7	1,8
3. Bilingue	M	4,8	4,8	4,5	4,7
4. Biculturelle	M	3,4	3,1	3,2	3,1
5. Canadienne-française	M	6,2	6,4	6,3	6,4
6. Acadienne	M	1,4	1,3	5,4	3,1
7. Québécoise	M	3,9	2,8	2,2	2,6
8. Franco....*	M	4,9	5,5	2,8	4,3

Échelle de mesure. Exemple 1=Non francophone-----7=Francophone

*Ex. : franco-yukonnaise, franco-albertain, fransaskoise, franco-ontarien, etc.

Une satisfaction modérée au travail

L'étude a confirmé que les enseignantes et enseignants ont un degré relativement élevé de motivation pour l'enseignement. Ils trouveraient ainsi dans leur métier une grande source de plaisir et les scores sont les mêmes quelle que soit la région considérée. Ils sont fortement engagés à développer non seulement la compétence en français mais aussi à développer le sentiment d'engagement des élèves envers la communauté francophone. Il apparaît que leur satisfaction au travail n'est pas entière cependant, alors que les scores calculés sur un ensemble d'énoncés permettant de la mesurer restent moyens.

Tableau 5.
Engagement personnel

		Régions			Total
		Ouest / Nord	Ontario	Atlantique	
1. Actualisation du potentiel humain	M	6,1	6,0	6,0	6,0
2. Développement de la communauté francophone	M	5,7	5,7	5,7	5,7
3. Développement de la science et de la connaissance chez les élèves	M	5,6	5,5	5,6	5,6
4. Développement de la compétence en français	M	6,0	5,9	6,0	5,9
Nombre	N	75	313	275	663

Échelle de mesure. 1=Pas du tout d'engagement 2=Très peu d'engagement 3=Un peu d'engagement 4=Un engagement modéré 5=Un engagement modérément fort 6=Un engagement fort 7=Un engagement très fort

Une question ouverte sur les aspects les plus satisfaisants associés au travail identifie plusieurs éléments parmi lesquels : le progrès et la réussite des élèves, la relation développée avec eux ainsi qu'avec les collègues, et l'ambiance de l'école. Parmi les commentaires qui relèvent plus directement de l'école de langue française, mentionnons le fait d'enseigner en français, qui a été retenu comme facteur important par un enseignant ou une enseignante sur six.

Tableau 6.
Les aspects satisfaisants de l'enseignement³⁰

	N
1. Constater le progrès et la réussite des élèves	292
2. Relations avec les élèves	195
3. Relations avec mes collègues	110
4. Enseigner en français	96
5. Développer le sentiment d'appartenance des élèves	89
6. Bonne ambiance scolaire	75
7. L'enseignement	68
8. Mon influence sur les élèves	67
9. Développer leur intérêt relatif à l'apprentissage	66
10. Fierté du travail bien fait et reconnaissance de l'entourage	64
11. Conditions de travail	54
12. Mon propre apprentissage	43
13. Bien-être de mes élèves, leur développement intégral	38
14. Liberté professionnelle	37
15. Relation avec les parents	31
16. Défis et projets intéressants à réaliser	29
17. Aider les élèves en difficulté	21
18. Relation avec la direction et l'administration	20

³⁰ Le nombre de fois que chacun des aspects satisfaisants énumérés a été mentionné par les enseignantes et les enseignants comme prioritaire à l'enseignement dans une école de langue française. On pouvait en indiquer trois. Seuls les aspects qui ont reçu 20 mentions et plus ont été retenus pour ce tableau.

Maintenir le français avec des ressources limitées : le principal défi de l'école francophone

Des 672 répondants et répondantes, 93,7 % ont répondu à l'affirmative à la question demandant s'il existe, à leur avis, des défis propres à l'enseignement dans une école de langue française.

Invités ensuite à s'exprimer librement sur les défis de l'école de langue française, soit les aspects inhérents à l'enseignement dans ce milieu, les répondantes et répondants soulignent dans plus de la moitié des cas le manque de ressources, tant financières que matérielles, pédagogiques, humaines et technologiques. On insiste aussi sur les défis posés par la bataille quotidienne à livrer contre l'assimilation. Le manque de continuité dans l'utilisation du français entre l'école, la maison et la communauté a été signalé par une personne sur trois. De nombreux autres commentaires confirment un sentiment profond que le maintien du français constitue l'enjeu premier de l'enseignement en langue française. La réussite scolaire des jeunes francophones ressort aussi comme une préoccupation majeure chez les enseignantes et enseignants.

Tableau 7.
Les défis prioritaires et propres à l'enseignement dans une école de langue française

	N ³¹
1. Manque de ressources financières, matérielles, pédagogiques, humaines et technologiques	404
2. Combattre l'assimilation, protéger et promouvoir la langue et la culture françaises, développer le sentiment d'appartenance	309
3. Continuité du français de l'école à la maison et à la communauté : appui des parents	202
4. Importance de parler, de lire et d'écrire en français	201
5. Pouvoir d'attraction de l'anglais, l'assimilation	140
6. Transmettre des valeurs humaines	102
7. Enseigner à des enfants exogames	72
8. Enseigner dans un milieu minoritaire francophone	67
9. Les élèves manquent d'habiletés et de formation en langue française	59
10. Encourager l'écoute de musique, de cinéma et d'émissions de télévision à teneur canadienne et francophone	59
11. Maintenir des standards élevés quant à la langue française	52
12. Classes multiniveaux ou combinées	52
13. Apprentissage de la grammaire française, du vocabulaire et de la lecture	50
14. Sorties éducatives et activités culturelles en français	40
15. Manque de temps de préparation	38
16. Curriculum	35
17. Manque de formation pédagogique, de développement professionnel	33
18. Disponibilité de ressources scolaires connexes	32
19. Équité dans les salaires et dans les ressources	32
20. Diversité des tâches	29
21. Motiver les élèves	29
22. Encourager le respect de soi et des autres, valoriser leur estime de soi, leur permettre d'atteindre leurs objectifs	25
23. Devenir bilingue	23
24. Matériel pédagogique non relié à notre identité spécifique	21
25. Relations avec les autorités scolaires	20

³¹ Le nombre de fois que chacun des défis énumérés a été mentionné par les enseignantes et les enseignants comme défi prioritaire et propre à l'enseignement dans une école de langue française. On pouvait en indiquer cinq. Seuls les aspects qui ont reçu 20 mentions et plus sont retenus aux fins de ce tableau.

Un regroupement en catégories des défis particuliers à l'école de langue française, selon les régions, permet de constater qu'ils sont plus fortement perçus dans l'Ouest, le Nord et l'Ontario qu'en Atlantique, une région plus francophone.

Tableau 8.
Défis regroupés en cinq catégories

	Régions					
	Ouest / Nord		Ontario		Atlantique	
	N	%	N	%	N	%
1. Vivre en français dans un milieu anglo-dominant	148	56,0	634	57,0	444	52,0
2. Manque de ressources	95	36,0	339	30,0	256	30,0
3. Réussite scolaire et motivation des élèves	17	6,0	96	9,0	128	15,0
4. Relations professionnelles et conditions de travail	4	2,0	23	2,0	17	2,0
5. Équité entre francophones et anglophones			23	2,0	9	1,0
Total	264	100,0	1115	100,0	854	100,0

Après la question ouverte sur les défis, le questionnaire présentait une liste de 31 difficultés « qui ont parfois été exprimées par des personnes oeuvrant en éducation en milieu minoritaire francophone ». Ces difficultés peuvent être, à différents degrés, perçues par les enseignantes et les enseignants comme des entraves à la réalisation de la mission particulière de l'école de langue française.

Les enseignantes et enseignants étaient invités à indiquer à quel degré chaque difficulté décrivait leur situation. Ce sont la lourdeur de la charge d'enseignement et sa très grande diversité qui font l'objet des plus grandes préoccupations. Le manque d'accès à la formation, s'il n'est pas perçu comme un défi aussi pressant, n'en a pas moins été signalé comme caractéristique de l'expérience quotidienne de la profession enseignante en milieu francophone.

Tableau 9.
Les difficultés perçues comme fortes par les répondantes et répondants

	%
1. Charge d'enseignement trop lourde (trop de cours à préparer)	74,0
2. Manque de matériel pédagogique adapté à la situation francophone minoritaire	67,2
3. Trop grand nombre de matières différentes à enseigner	65,2
4. Français peu parlé à la maison par les élèves	65,2
5. Manque de personnel en psychologie	64,4
6. Milieu social très anglo-dominant	63,5
7. Manque de logiciels pour l'enseignement	59,3
8. Français peu parlé par les élèves entre eux à l'école	57,8
9. Manque de ressources pédagogiques	57,6
10. Manque de personnel enseignant spécialiste en certaines matières (ex. mathématiques et sciences de la nature)	56,7
11. Manque de ressources à la bibliothèque	55,6
12. Manque d'engagement de la part des parents	54,8
13. Manque de ressources communautaires en français	54,3
14. Manque de personnel en adaptation scolaire	53,8
15. Classes combinées	53,7
16. Manque d'espace pour des activités culturelles (ex. théâtre ou auditoire)	53,0
17. Manque de personnel en santé	51,7
18. Manque d'équipement informatique	49,8
19. Peu de correspondance entre la formation reçue et les matières enseignées	49,3
20. Manque d'espace pour la cafétéria	45,8
21. Besoin de traduire du matériel pédagogique	45,6
22. Manque de personnel en orientation scolaire et professionnelle	43,5
23. Manque d'occasions de perfectionnement professionnel	40,0
24. Manque d'espace pour faire la préparation de l'enseignement	38,8
25. Pressions pour communiquer en anglais avec les parents	36,8
26. Faible intérêt des élèves	29,3
27. Manque d'appui pour l'éducation physique	28,9
28. Trop petit nombre d'élèves pour l'organisation d'activités parascolaires	27,8
29. Peu d'accès à la formation professionnelle en français	24,8
30. Image négative de l'école	15,8

Lorsque ces difficultés sont regroupées en sept catégories, c'est toujours la charge d'enseignement trop lourde et diversifiée qui est jugée la plus grande difficulté. Le problème est perçu avec la même acuité partout. Le manque de ressources pédagogiques, le milieu anglo-dominant et le manque de personnel qualifié sont d'autres difficultés jugées, en moyenne, assez fortes. Les trois autres catégories sont vues comme des difficultés modérées, en moyenne, mais comme le démontre le tableau précédent, il y a pour la plupart de celles-ci une proportion importante d'enseignantes et d'enseignants qui les évaluent comme des difficultés importantes.

Ces faits saillants de l'enquête auprès du personnel enseignant permettent de mieux comprendre la réalité des enseignantes et des enseignants qui oeuvrent dans les écoles de langue française et d'entrevoir des stratégies pouvant répondre à leurs besoins les plus pressants. La section suivante en propose.

Tableau 10.
Difficultés regroupées en sept catégories

		Régions			Total
		Ouest / Nord	Ontario	Atlantique	
1. Charge d'enseignement trop lourde et diversifiée	M	4,7	4,9	4,7	4,8
2. Manque de ressources pédagogiques	M	4,5	4,8	4,3	4,6
3. Milieu anglo-dominant	M	5,2	5,2	3,6	4,5
4. Manque de personnel qualifié	M	4,3	4,4	4,5	4,4
5. Manque d'installations physiques	M	4,3	3,9	3,6	3,8
6. Manque d'accès à la formation	M	3,8	3,7	3,4	3,6
7. Image négative de l'école	M	2,7	3,3	2,9	3,1
Nombre	N	76	314	275	665

Échelle de mesure. 1=Ne correspond pas du tout 2=Correspond très peu 3=Correspond un peu 4=Correspond moyennement 5=Correspond assez bien 6=Correspond fortement 7=Correspond très fortement

PARTIE 3.

Vers l'action

Enseigner en milieu minoritaire soulève un certain nombre d'enjeux, pour la plupart déjà bien documentés³². Ce qu'on connaît moins toutefois, c'est le profil des enseignantes et des enseignants, leurs motivations pour l'enseignement dans les écoles de langue française, leurs perceptions des défis auxquels ils doivent faire face quotidiennement ainsi que ce qui entrave, selon eux, la réalisation de la mission de l'école de langue française. Les informations sur ces différentes facettes de l'expérience vécue par les enseignantes et enseignants dans les divers milieux francophones du pays sont inexistantes. Parmi les différentes études³³ menées auprès d'eux, aucune ne vise les motivations et la satisfaction, ainsi que les éléments liés aux conditions de l'exercice de la profession enseignante qui viendraient les influencer.

Les relations observées entre perception de la vitalité du milieu, motivation, engagement envers la francophonie et satisfaction suggèrent en effet différentes pistes de réflexion quant aux avenues à privilégier pour l'action.



Notre enquête a ceci de particulier qu'elle livre des informations inédites sur les évaluations que font les enseignantes et enseignants francophones de leur vécu professionnel. L'analyse des données réunies permet aussi de mettre en lumière l'effet de certains facteurs sur ces évaluations, ce qui pourra grandement aider le développement d'un plan d'action. Les relations observées entre perception de la vitalité du milieu, motivation, engagement envers la francophonie et satisfaction suggèrent en effet différentes pistes de réflexion quant aux avenues à privilégier pour l'action. Certaines visent le personnel enseignant qui a besoin de disposer de tous les outils lui permettant de bien saisir les enjeux de l'enseignement en milieu minoritaire et d'y faire face, depuis la formation initiale à la pédagogie en milieu minoritaire jusqu'au mentorat en cours d'emploi. D'autres concernent de toute évidence le milieu plus large, où les enseignants et les enseignantes ainsi que leurs élèves puisent les motivations nécessaires à la promotion de la langue et de la culture françaises. Par ailleurs, la diversité régionale révélée par l'enquête invite à une action en matière d'enseignement en langue française beaucoup plus ciblée selon les milieux que celle qui a prévalu jusqu'à maintenant.

³² Voir pour l'Ontario *Le document de travail portant sur les orientations du plan d'affaires 2003-2008*, produit en 2002 par le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour le renouvellement de l'entente spéciale Canada-Ontario relative à la mise en œuvre de la gestion scolaire francophone; le mémoire présenté en 2002 par le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est au Groupe d'étude sur l'égalité en éducation, intitulé *Perspective du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est en ce qui a trait au modèle de financement de l'éducation en Ontario*; et le mémoire *Le financement axé sur les besoins des élèves : une analyse détaillée* préparé à la même occasion par les douze conseils de langue française en collaboration avec l'Association des conseillères et des conseillers des écoles publiques de l'Ontario et l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques.

³³ Par exemple : **Leblanc, C.** (2000), *La charge et les conditions de travail des enseignantes et des enseignants du Nouveau-Brunswick*. Sondage 2000, pour la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB); Gallant, N., Gilbert, A. et Thériault, J.Y. (2001), *La tâche d'enseigner*, Rapport de consultation pour l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), CIRCEM, Université d'Ottawa; et FCE (octobre 2001), *Sondage de juin 2001 sur le milieu d'enseignement au Canada. Sommaire des principaux résultats*, Bulletin des Services économiques.

3.1 L'enjeu : assurer la réussite des élèves dans un environnement linguistique et culturel qui ne la favorise guère

L'information que nous livre l'enquête quant aux défis que perçoivent les enseignantes et enseignants comme les plus pressants sera fort utile pour la réflexion quant aux pistes d'action à privilégier. Ainsi, notre recherche a démontré une vive préoccupation à l'égard de l'enjeu que représente la réussite des élèves, dans un environnement linguistique et culturel qui ne la favorise guère. À l'exception de quelques communautés, c'est dans des milieux dominés par l'anglais que les enseignantes et enseignants doivent exercer leur profession. L'attrait exercé par l'anglais sur les élèves est d'autant plus grand que le nombre d'enfants provenant de couples exogames va en augmentant dans leurs classes. Une forte proportion des élèves dans les écoles francophones vivent dans des foyers où l'anglais domine et arrivent donc à l'école peu préparés à apprendre en français, ce qui rend l'enseignement particulièrement difficile. L'appui limité que peuvent fournir beaucoup de parents, eux-mêmes touchés à divers degrés par l'assimilation, complique la situation non sans répercussions sur la tâche du personnel enseignant. De plus, le fait que les élèves des écoles minoritaires francophones obtiennent souvent des résultats inférieurs à ceux des écoles anglophones, en mathématiques, en sciences, en lecture et en écriture, ainsi qu'en communication, contribue à la perception des enseignantes et enseignants qu'enseigner à l'école francophone est une entreprise difficile.

Ainsi, de fortes proportions des enseignantes et enseignants du Nord et de l'Ouest, ainsi que de l'Ontario, ont indiqué le milieu anglo-dominant comme une des principales difficultés à laquelle ils sont confrontés. Devoir enseigner en français dans un tel environnement représente pour eux un défi quotidien, auquel ils se sentent d'autant moins bien préparés qu'ils proviennent majoritairement de familles où les deux parents sont de langue française. Devant la faiblesse des appuis dont ils disposent, on ne se surprend pas que certains se découragent.

3.2 La formation des enseignantes et enseignants et leur encadrement

Une formation de base à développer

- ◆ Le peu de préparation à l'enseignement en milieu minoritaire offerte par les facultés d'éducation des universités de la francophonie hors Québec est, dans ce contexte, tout à fait déconcertant, d'après les acteurs de l'éducation en langue française qui ont examiné les résultats de l'enquête dans le cadre d'un forum organisé à cette fin.
- ◆ ***Selon le consensus qui s'est dégagé de la consultation, des cours de pédagogie axée sur la minorité devraient être obligatoires dans tous les programmes de formation à l'enseignement et cette dimension devrait faire partie intégrante des programmes de perfectionnement professionnel.***
- ◆ Qu'il s'agisse de formation en ce qui concerne la sociologie des communautés dans lesquelles ils vont œuvrer ou des défis inhérents à l'apprentissage des élèves dans un contexte de bilinguisme, les futurs enseignantes et enseignants ne sont pas suffisamment outillés pour faire face aux réalités minoritaires. C'est là une situation qu'il faut de toute

évidence changer, avec l'appui de tous les partenaires concernés. Selon le consensus qui s'est dégagé de la consultation, des cours de pédagogie axée sur la minorité devraient être obligatoires dans tous les programmes de formation à l'enseignement et cette dimension devrait faire partie intégrante des programmes de perfectionnement professionnel.

L'importance du perfectionnement professionnel

De l'avis des personnes présentes à ce forum, le peu d'occasions de formation professionnelle offertes aux enseignantes et enseignants en cours d'emploi surprend tout autant. Une proportion importante des personnes ayant participé à l'enquête y voient d'ailleurs un des principaux défis de l'école francophone. Un certain nombre de conseils scolaires, seuls ou en partenariat, se sont attaqués au problème et ont conçu des initiatives intéressantes en matière de formation. On déplore toutefois que chacun crée ses propres

programmes, dans un contexte où les ressources disponibles sont limitées.

Les conseils scolaires oeuvrant en milieu minoritaire doivent

assurément trouver des

mécanismes de mise en commun de ces ressources, dont des formations communes, qui s'appuieraient sur du matériel élaboré en fonction de problématiques partagées. Il importe aussi d'aborder la question de l'accès aux activités de perfectionnement professionnel pour les enseignantes et enseignants oeuvrant dans les communautés francophones de petite taille ou tenus de parcourir de longues distances sur le territoire souvent vaste de leur conseil.

[...] le peu d'occasions de formation professionnelle offerte aux enseignantes et enseignants en cours d'emploi surprend tout autant. Une proportion importante des personnes ayant participé à l'enquête y voient d'ailleurs un des principaux défis de l'école francophone.



Multiplier les échanges

Le développement des réseaux d'échange entre les enseignantes et enseignants à l'échelle locale, régionale, provinciale, voire nationale, apparaît aussi comme une nécessité. L'isolement ressort comme un des principaux enjeux de l'enseignement dans les écoles de langue française. Différentes stratégies méritent une attention particulière.

On peut envisager, par exemple, un système de mentorat, permettant d'offrir un soutien aux enseignantes et enseignants qui débutent dans la profession, ou encore à celles et ceux qui se voient contraints d'enseigner une matière sans préparation suffisante. Les nombreux retraités de la profession pourraient prêter main-forte. La création de forums et autres lieux d'échange aux divers paliers d'enseignement, ainsi que dans différentes disciplines doit aussi être encouragée. L'école est certes la première visée, bon nombre d'enseignantes et d'enseignants ayant déploré le peu de soutien reçu de leurs collègues au sein même de leur école. Mais, la technologie aidant, on doit aussi explorer d'autres avenues permettant de favoriser les échanges entre les écoles, à l'échelle régionale, provinciale, voire nationale.

3.3 La charge et les conditions d'enseignement

Tenir compte du « facteur francophone » dans la tâche

Enseigner dans une école de langue française a ses particularités indéniables : enseigner en français auprès de jeunes qui sont nombreux à ne pas posséder les compétences nécessaires pour profiter de cet

Ainsi, la question de la gestion du travail appelle à une réflexion en profondeur sur les effets du « facteur francophone » sur la tâche d'enseignement en milieu minoritaire.

enseignement; transmettre la langue et la culture françaises dans un contexte où l'école est généralement la principale institution qui joue ce rôle au sein de la communauté, si bien que cette dernière nourrit énormément

d'attentes à l'égard du personnel de l'école; s'acquitter de ces missions particulières sans tout le matériel pédagogique nécessaire; ne pas profiter de l'appui des spécialistes dont on a besoin : enfin, bon nombre des écoles de la minorité étant petites, préparer et offrir plusieurs cours, à de nombreux groupes, souvent dans des classes à niveaux multiples.

Les résultats de l'enquête sont clairs quant au sentiment que suscitent ces réalités chez les enseignantes et enseignants : leur tâche leur apparaît nettement trop lourde. Le temps et le soutien leur manquent, et ils en sont fortement affectés.

Ainsi, la question de la gestion du travail appelle à une réflexion en profondeur sur les effets du « facteur francophone » sur la tâche d'enseignement en milieu minoritaire. Compte tenu du fait qu'on enseigne plusieurs matières à plusieurs groupes différents, qu'on a souvent à travailler dans des classes à niveaux multiples, et que les niveaux de compétence linguistique des élèves présentent des écarts énormes, comment peut-on organiser le travail de façon à ce qu'il soit juste et équitable, en comparaison avec l'école majoritaire, afin qu'il n'accable plus autant d'enseignantes et d'enseignants francophones? Quel temps supplémentaire doit-on accorder à la préparation des cours offerts dans l'école de langue française, compte tenu du manque de ressources pédagogiques? Comment compenser, dans la tâche, le fait que nombre doivent s'improviser spécialistes, tant sur le plan pédagogique qu'en matière d'appui à l'élève? Enfin, comment mesurer les incidences de devoir assumer le rôle d'agente et d'agent de transmission de la langue et de la culture françaises vu la prédominance parfois écrasante de l'anglais?

Le statut d'emploi à améliorer

D'autres obstacles à l'enseignement ressortent de l'enquête. Le manque de suppléantes et suppléants qualifiés est visiblement lourd à porter par bon nombre d'enseignantes et d'enseignants, qui se sentent ainsi constamment écartelés entre le désir de confier leur classe à d'autres afin de se ressourcer, de s'occuper de projets spéciaux, et le sentiment de ne pouvoir le faire, compte tenu des pénuries de personnes qualifiées. Une stratégie est nécessaire pour assurer des services de suppléance de qualité.

La trop grande précarité de l'emploi dans les écoles de langue française appelle aussi à une action concertée. Bon nombre de jeunes enseignantes et enseignants sont recrutés à titre temporaire, ce qui crée chez eux un sentiment d'insécurité et ajoute au stress éprouvé dans leurs premières années d'enseignement. En raison des nombreux changements dans la carte scolaire de la plupart des régions francophones du pays, il est courant pour eux de se faire balloter d'une école à l'autre chaque année, ou encore de travailler dans plus d'une école. Le dossier de l'équité salariale avec l'école anglaise préoccupe aussi les enseignantes et enseignants de certains territoires scolaires. Il est difficile pour eux d'accepter que des collègues de leur région qui possèdent une formation de base similaire puissent toucher des salaires nettement plus élevés.

Par ailleurs, compte tenu du fort attrait que représente le système d'éducation majoritaire, il conviendrait que les acteurs de l'éducation en langue française mettent en place sans tarder un programme d'incitatifs visant l'enseignement dans une école francophone.



L'enseignement en langue française a, visiblement, tout à gagner d'une action vigoureuse qui permettrait d'améliorer le statut d'emploi du personnel enseignant. Par ailleurs, compte tenu du fort attrait que représente le système d'éducation majoritaire, il conviendrait que les acteurs de l'éducation en langue française mettent en place sans tarder un programme d'incitatifs visant l'enseignement dans une école francophone. Il en va de l'avenir du système d'éducation de langue française, et par conséquent, des communautés francophones mêmes.

3.4 Les ressources de l'enseignement en milieu minoritaire

Les ressources humaines

Le manque de ressources est fortement ressenti par les enseignantes et enseignants. Selon les répondants et répondantes les pénuries de personnel posent des difficultés particulières, tant en ce qui concerne le personnel enseignant comme tel, que le personnel en adaptation scolaire, en orientation, en psychologie et en orthophonie, entre autres domaines spécialisés. Ceci ajoute, de toute évidence, à la perception de la lourdeur de la tâche et du manque d'appui pour l'accomplir.

Une intervention destinée à pallier ce problème ne saurait être reportée indûment, si l'on veut que les enseignantes et enseignants conservent la motivation que nous avons observée. Le recrutement doit s'intensifier auprès de candidats et de candidates possibles, tant dans les facultés d'éducation qu'ailleurs dans les universités. Une stratégie visant à favoriser l'accès aux spécialistes oeuvrant dans l'école s'impose. Les milieux ruraux étant davantage défavorisés sur ce plan, de même que les régions les moins francophones du pays, cette stratégie devrait comporter des éléments qui encouragent les partenariats entre ces derniers et les milieux francophones mieux dotés en ressources humaines.

Le matériel pédagogique

Le manque de matériel pédagogique de langue française constitue un important problème partout au pays et fait obstacle à la réalisation de la mission de l'école francophone. Le matériel requis dans les classes doit souvent être traduit de l'anglais, sinon adapté à la spécificité des milieux où il est utilisé, ce qui ajoute au temps de préparation. Le manque de logiciels en français à caractère pédagogique a aussi été évoqué, ce qui n'aide guère à combler le fossé numérique connu entre francophones et anglophones.

Certains projets sont en cours pour combler les besoins. Ils ne sont pas suffisamment connus toutefois et les moyens pour assurer la diffusion du matériel produit sont insuffisants. L'idée d'un portail canadien de ressources pédagogiques, par matière et par niveau

Le manque de matériel pédagogique de langue française constitue un important problème partout au pays et fait obstacle à la réalisation de la mission de l'école francophone.

d'enseignement, doit sans tarder être explorée, d'après les voix entendues au forum. Si l'on se bute à un certain besoin de standardisation des programmes de façon à

rendre les échanges possibles, il ne s'agit pas moins d'une avenue très prometteuse. Par ailleurs, tous conviennent néanmoins que les fonds affectés au développement de matériel pédagogique de langue française adapté à l'école en milieu minoritaire sont loin d'être suffisants.

Les locaux

Les enseignantes et enseignants déplorent le caractère inadéquat des infrastructures scolaires. Bon nombre d'entre eux considèrent en effet la question des locaux comme une des difficultés les plus importantes auxquelles ils se heurtent au quotidien. Le manque d'espace, à la fois pour les cours, le travail de préparation et les activités parascolaires, constitue une entrave à leur travail. Lors de l'établissement des conseils scolaires francophones, certains se sont vu attribuer les plus vieux bâtiments des conseils anglophones et ont disposé de point ou peu de moyens pour la réfection. De toute évidence, un plan d'action s'impose en vue d'assurer une meilleure accessibilité à des locaux de taille suffisante et adaptés aux besoins.

Le financement

La solution aux différents problèmes qui viennent d'être soulevés est directement liée à l'obtention d'un financement adéquat de l'éducation dans la langue de la minorité. Or, les engagements envers l'augmentation du financement du système d'éducation de la minorité restent partout insuffisants. À l'Ouest, au Centre et à l'Est des pressions sont faites auprès des instances publiques pour exiger un financement équitable du système scolaire de langue française.

En Ontario, le *Rapport du Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation* souligne que « L'équité est synonyme de justice. Tous les élèves de l'Ontario méritent un accès équitable à l'éducation et aux ressources financières nécessaires pour recevoir une éducation de haute qualité. Cependant, l'équité ne peut être assimilée à l'égalité. En effet, l'égalité n'est pas toujours équitable [...] »³⁴ (L'équité s'applique non seulement aux élèves, mais également aux conseils scolaires. Toutefois, pour les conseils scolaires de langue française, « le petit nombre d'élèves, des communautés largement dispersées, des établissements dont la qualité se situe sous la norme, l'impossibilité de bénéficier d'économies d'échelles et l'absence de ressources humaines et matérielles de langue française dans l'environnement immédiat des établissements d'enseignement constituent tous des éléments qui contribuent aux coûts comparativement élevés de l'éducation de langue française en Ontario. »³⁵ De ce fait, le groupe d'étude recommande que « le ministère de l'Éducation devrait revoir et modifier au besoin tous les éléments de la formule de financement afin de s'assurer que chaque subvention tient compte des coûts supplémentaires que doivent assumer les conseils de langue française. »³⁶

Partout, le financement équitable de l'éducation de langue française assurerait une égalité des chances de réussite pour tous les élèves, la survie du système scolaire francophone et la bonne exécution de sa mission particulière de transmission de la langue et de la culture françaises.



Au Nouveau-Brunswick, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB) affirme « qu'il y a urgence de prendre action afin que l'écart entre la performance des élèves anglophones et des élèves francophones cesse de croître et corriger les lacunes de façon à permettre à tout élève de recevoir la même qualité d'éducation, peu importe l'école qu'il fréquente. »³⁷ Ces écarts entre le système scolaire majoritaire et le minoritaire ne pourront être estompés « que lorsque nous aurons un mode de financement qui visera à répondre réellement aux besoins des élèves et qui visera à ce que tous les élèves reçoivent une éducation de la plus haute qualité les rendant aptes à prendre une part active à la société au terme de leurs années d'études. »³⁸

Au Manitoba, cette urgence d'agir est explicite dans le *Rapport de la révision de la programmation, des sources de revenu et des opérations financières de la Division scolaire franco-manitobaine*. Son auteur demande que « l'ensemble des recommandations concernant les modifications au financement des écoles publiques soit mis en œuvre dans les plus brefs délais. »³⁹

³⁴ **Rozanski, M.** (2002) - *Investir dans l'éducation publique : Favoriser l'amélioration continue de l'apprentissage et du rendement des élèves*. Rapport du Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation. p. 19.

³⁵ **Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques et l'Association des conseillères et conseillers des écoles publiques de l'Ontario** (2002) - *L'éducation en langue française et le modèle de financement de l'éducation en Ontario*, Mémoire présenté au Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation. p. 16.

³⁶ Ibid, p. 37.

³⁷ **AEFNB** (2004) – Demande de l'AEFNB pour une commission d'étude sur le financement de l'éducation en français. En ligne à <http://www.aefnb.nb.ca>.

³⁸ Ibid. En ligne à <http://www.aefnb.nb.ca>.

³⁹ **Comtois, J.** (2004) - *Un avenir prometteur : Rapport de la révision de la programmation, des sources de revenu et des opérations financières de la Division scolaire franco-manitobaine*. p. 104.

Partout, le financement équitable de l'éducation de langue française assurerait une égalité des chances de réussite pour tous les élèves, la survie du système scolaire francophone et la bonne exécution de sa mission particulière de transmission de la langue et de la culture françaises. Ce faisant, les communautés francophones à l'échelle du pays et la société canadienne dans son ensemble en sortiraient gagnantes.

3.5 L'intégration linguistique et l'animation culturelle

L'intégration linguistique et culturelle des élèves

Les résultats de l'enquête suggèrent une action multiforme, qui comporte différents types d'appui aux enseignantes et enseignants dans l'accomplissement de leur tâche. Parmi ceux-ci, l'intégration linguistique et culturelle apparaît comme un incontournable. La présence plus marquée de jeunes chez qui l'anglais domine, de même que la diversification ethno-culturelle croissante des clientèles l'imposent en effet. Il n'est pas difficile d'imaginer jusqu'à quel point on allégerait la tâche du personnel enseignant s'il pouvait travailler dans des classes où tous les élèves posséderaient les capacités linguistiques suffisantes pour atteindre les résultats attendus. De multiples difficultés éprouvées quotidiennement par les enseignantes et enseignants seraient résolues, et toute leur attention pourrait porter sur ce qu'ils doivent faire en priorité : assurer la réussite des élèves et leur développement intégral.

On peut aisément imaginer, de la même façon, comment le travail des enseignantes et enseignants serait facilité si, dans les milieux davantage touchés par l'immigration, les jeunes qui arrivent à l'école de langue française depuis l'extérieur du Canada pouvaient y profiter de programmes facilitant leur intégration. Des initiatives plus ou moins formelles visent à faciliter l'adaptation des jeunes issus de familles immigrantes dans certaines des métropoles du pays. Mais leur portée est limitée du fait qu'elles sont isolées et ne bénéficient pas de ressources suffisantes.

L'animation culturelle

En misant sur le développement de la fierté des jeunes face à leur histoire, leurs traditions, leur musique, les paysages dans lesquels ils ont grandi, l'animation culturelle peut constituer aussi un appui important pour les enseignantes et enseignants. Ne nous ont-ils pas dit jusqu'à quel point ils trouvent difficile d'être aux prises avec des jeunes dont l'intérêt pour le fait français est mitigé? Encore ici, l'action peut se situer à divers niveaux : au niveau de l'école et du conseil scolaire bien sûr, où une démarche commune d'animation culturelle bénéficiera non seulement aux élèves et au personnel enseignant, mais aussi à la communauté dans son ensemble; au niveau du système d'éducation en langue française provincial et national, à la faveur de projets tels que celui dans lequel s'est engagé le Comité consultatif du français langue première de la FCE, intitulé *DEBOUT!*⁴⁰.

⁴⁰ FCE (2002), *Debout!* Guide national d'animation culturelle et son complément sur CD, *DEBOUT! La musique qui nous anime* * (2004), et les ateliers *DEBOUT!* conçus et animés par la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO).

3.6 Une pédagogie mieux adaptée

Outre les besoins pressants en animation culturelle, la présente étude a démontré l'urgence de se pencher sur la nature même de l'enseignement et sur le type de pédagogie à appliquer en milieu minoritaire. À notre avis, dans le contexte évoqué de l'environnement de plus en plus anglo-dominant où œuvre l'école, cette pédagogie se doit d'être à la fois « actualisante » et « communautarisante »⁴¹. Par actualisante, nous entendons une pédagogie qui assure au maximum l'actualisation du potentiel humain des élèves, contribuant ainsi non seulement à leur réussite scolaire mais aussi à leur réussite identitaire. D'autre part, la pédagogie communautarisante favorise la création d'un partenariat famille-école-communauté qui amène la communauté à agir à l'école et l'école à agir dans la communauté, dans le but de préparer les élèves à être et à devenir des agentes et agents de la vitalité de leur communauté francophone. Ce défi, relié à la double mission de l'école francophone, reste entier et doit être intégré à tout plan d'action qui visera à accroître le rôle de l'école dans la promotion et l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes.

Outre les besoins pressants en animation culturelle, la présente étude a démontré l'urgence de se pencher sur la nature même de l'enseignement et sur le type de pédagogie à appliquer en milieu minoritaire.



3.7 De l'école vers la communauté

La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française

Ainsi, la réflexion sur les actions à entreprendre pour offrir aux enseignantes et enseignants un environnement plus propice à la pratique de leur profession, notamment dans l'optique de la réalisation de la mission de l'école francophone, ne peut se dissocier de la réflexion plus large sur les liens à assurer entre l'école et la communauté. En effet la problématique de l'enseignement en milieu minoritaire s'inscrit dans une dynamique plus vaste, qui fait intervenir les parents et leur capacité de contribuer à la transmission du français à leurs enfants, ainsi que leur capacité de renforcer l'éducation que recevront leurs enfants en français.

⁴¹ Landry, R. (2003), Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone. Dans R. Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives* (p. 135-136). Québec, QC : ACELF; Moncton, NB : Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE). En ligne à <http://www.acef.ca/publi/crde/articles/10-landry.html>. Landry et Rousselle (2003), *Éducation et droits collectifs : Au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Les Éditions de la Francophonie.

Si l'enquête n'a pas abordé directement ces questions, elle n'en a pas moins permis d'illustrer que les enseignantes et enseignants voient leur rôle comme solidement imbriqué dans celui joué par la famille. On ne saurait trop insister dans ce contexte sur l'importance de développer des services en français à la petite enfance, comme principal moyen de

On ne saurait trop insister dans ce contexte sur l'importance de développer des services en français à la petite enfance, comme principal moyen de favoriser l'usage du français dans la famille et de préparer l'intégration à l'école francophone.

favoriser l'usage du français dans la famille et de préparer l'intégration à l'école francophone. Comme on l'a démontré ailleurs⁴², ceux-ci jouent un rôle inestimable dans la transmission de la langue et de la culture françaises aux jeunes enfants, sans compter

l'impact sur l'identité et l'appartenance d'une socialisation en français dès le jeune âge. L'éducation préscolaire en français crée par ailleurs chez les parents l'habitude de participer à l'éducation de leurs enfants au sein d'un système d'éducation de langue française, ce qui représente un atout fort important dans un contexte où une proportion importante d'enseignantes et d'enseignants déplorent le manque d'engagement des parents.

L'école, partenaire de la communauté

Les services en français à la petite enfance ne seront pas les seuls visés par l'action destinée à appuyer le personnel enseignant de l'école francophone. D'autres institutions de la communauté sont de toute évidence interpellées par la problématique de l'enseignement en milieu minoritaire, de façon à pallier notamment le manque de ressources évoqué plus haut. On pense bien sûr aux institutions dont elle dispose dans le domaine des arts et de la culture, de la santé et des services sociaux, des sports et loisirs, qui pourraient prêter main-forte aux enseignantes et enseignants dans certaines de leurs tâches. Les ressources des municipalités (centres sportifs et culturels, bibliothèques et accès à Internet, etc.), dont la communauté profite trop peu dans la plupart des milieux, ne sauraient non plus être oubliées.

En échange, l'école dispose d'importantes ressources (locaux, bibliothèques, ressources informatiques), sans compter le personnel enseignant qui, comme l'enquête l'a révélé, s'implique activement dans les affaires de la communauté. Rapprocher l'école de la communauté permettra à cette dernière de mieux profiter de ces ressources, pour le plus grand bénéfice de tous et toutes.

⁴² Gilbert, A. (2003), *La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française. Une vision nationale*. CIRCEM, Université d'Ottawa. Étude commandée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

3.8 La question de l'image de l'école francophone

Enfin, on ne saurait aborder la pratique de la profession enseignante en milieu francophone minoritaire sans évoquer la question du besoin de promotion de l'école francophone. Les enseignantes et enseignants qui ont participé à notre enquête identifient en effet l'image négative de l'école francophone comme une des difficultés auxquelles ils se butent, une situation dont on peut deviner les effets sur leur motivation.

C'est là une question qui a été abondamment discutée lors du forum. Les effets négatifs des classements des écoles et des comparaisons qu'ils permettent avec les écoles de la majorité ont retenu l'attention. S'ajoute le fait que souvent l'éventail de programmes et d'activités offert aux élèves francophones n'a pas l'ampleur qui se trouve dans les écoles majoritaires voisines. Mentionnons aussi, entre autres facteurs, l'état moins reluisant des installations matérielles dans bien des cas, les bibliothèques moins garnies du fait du coût plus élevé des livres en français et l'utilisation restreinte des technologies de pointe faute de logiciels en français.

Pour ces raisons, entre autres, les enseignants et enseignantes se préoccupent vivement de ce que les parents ayants droit perdent confiance en l'école francophone et choisissent de ne pas y inscrire leurs enfants ou de les en retirer. Cette dévalorisation constitue un poids psychologique lourd à porter pour le personnel enseignant, ce qui ne peut qu'accroître l'attrait de l'école anglophone ou d'immersion comme milieu de travail.

Différentes propositions ont été avancées pour faire contrepoids à ces désavantages. La nécessité d'une action vigoureuse visant à mettre en relief la valeur ajoutée de l'éducation de langue française fait l'unanimité. Parmi les moyens évoqués, mentionnons le recours à des modèles de réussite tant chez les élèves, actuels et anciens, que chez les enseignantes et enseignants. Il faut évoquer aussi les atouts de l'école de langue française, tels que le niveau supérieur de bilinguisme de ses élèves, son plus bas ratio élèves-personnel enseignant, ses services personnalisés, l'engagement de son personnel dans la communauté, etc. On a insisté sur le besoin d'une stratégie médiatique qui utilise à la fois les médias traditionnels et les médias communautaires (radio, télévision). Les participantes et participants au forum ont insisté pour dire que cette action doit être collective, et que tous les partenaires de l'éducation en français en milieu minoritaire doivent y contribuer.

Cette dévalorisation constitue un poids psychologique lourd à porter pour le personnel enseignant, ce qui ne peut qu'accroître l'attrait de l'école anglophone ou d'immersion comme milieu de travail [...] La nécessité d'une action vigoureuse visant à mettre en relief la valeur ajoutée de l'éducation de langue française fait l'unanimité.



C ONCLUSION

L'enseignement de langue française dans les communautés minoritaires du Canada comporte des enjeux de taille rattachés à la mission de l'école dans la transmission de la langue et de la culture françaises à l'intérieur d'une société anglo-dominante. Le manque de ressources de tous ordres, dans un contexte de faibles effectifs et de dispersion des écoles, occupe une place centrale au tableau des défis à relever au jour le jour. Conjugué aux autres défis, celui-ci prend une importance d'autant plus grande qu'il s'avère un obstacle majeur à la réalisation de la plupart des stratégies envisagées par ses artisans et artisanes. Ce contexte difficile a de profondes répercussions sur le corps enseignant.

Notre étude met en lumière les besoins les plus pressants et confirme que

l'insuffisance des appuis fournis est à l'origine de difficultés que pose l'accomplissement de la tâche d'enseignement. Certaines difficultés sont reliées à la gestion des ressources humaines de

l'école. D'autres s'inscrivent dans des problématiques beaucoup plus complexes, qui concernent la pédagogie à adopter et les activités qui l'accompagneront afin qu'elles atteignent la portée attendue. Ainsi notre recherche suggère une action multiforme qui comporte une gamme d'appuis.

Cependant, tous les partenaires de l'éducation ont une responsabilité à assumer : créer la synergie qui puisse mener à la mise en place des appuis nécessaires pour assurer les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui correspondent véritablement à la mission de l'école francophone en milieu minoritaire.



À tous égards, qu'il s'agisse des dossiers qui touchent directement le personnel enseignant (perfectionnement professionnel, mise en place de réseaux d'échange, aménagement de la tâche, amélioration du statut d'emploi) ou de ceux qui concernent les élèves et leurs communautés (programmes d'intégration linguistique et culturelle, liens avec les parents et les diverses institutions communautaires), la question du financement adéquat est omniprésente. Les études Comtois (Manitoba) et Rozanski (Ontario) citées plus tôt, de même que les démarches entreprises au Nouveau-Brunswick relatives au financement de l'éducation de langue française, convergent dans la reconnaissance des besoins différents des écoles de langue française du fait de leur mission et de leurs circonstances particulières. Les recommandations en découlant, fondées sur le principe de l'équité, ont aussi une optique commune : assurer aux élèves des écoles francophones une éducation de qualité égale et des chances de réussite égales à celles de leurs pairs anglophones.

Voilà qui rejoint tout à fait les principaux engagements des membres de la profession enseignante qui y œuvrent, soit l'actualisation du potentiel de leurs élèves et le développement de la communauté francophone. Il convient aussi de rappeler que la source première de satisfaction tirée de l'enseignement est la constatation des progrès et de la réussite des élèves. La grande motivation des enseignantes et enseignants et leur attachement à la francophonie constituent une clé importante dans la construction d'un système d'éducation de qualité. Il ne fait nul doute qu'on peut compter entièrement sur eux pour faire de l'école francophone le lieu attendu du développement des communautés francophones du Canada. Cependant, tous les partenaires de l'éducation ont une responsabilité à assumer : créer la synergie qui puisse mener à la mise en place des appuis nécessaires pour assurer les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui correspondent véritablement à la mission de l'école francophone en milieu minoritaire.

ANNEXE



Fédération canadienne
des enseignantes et des enseignants



INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE
SUR LES MINORITÉS LINGUISTIQUES



CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH
ON LINGUISTIC MINORITIES

FORUM — LE PERSONNEL ENSEIGNANT FACE AU DÉFI DE L'ENSEIGNEMENT EN MILIEU MINORITAIRE FRANCOPHONE

le lundi 8 mars 2004
Siège de la FCE
2490, promenade Don Reid
Ottawa (Ontario)
K1H 1E1

Liste des personnes participantes

Richard Alarie

Éducatrices et éducateurs francophones
du Manitoba (EFM)

Anne Gilbert

Centre interdisciplinaire de recherche
sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM)
Université d'Ottawa

Gilles Arsenault

Prince Edward Island Teachers' Federation (PEITF)

Richard Lacombe

Association canadienne d'éducation de
langue française (ACELF)

Robert Bisson

Alberta Teachers' Association (ATA)

Rodrigue Landry, Ph.D.

Institut canadien de recherche
sur les minorités linguistiques (ICRML)

Pierre Blouin

Syndicat des enseignantes et enseignants
du programme francophone de la
Colombie-Britannique

Gilles Le Blanc

Nova Scotia Teachers Union (NSTU)

Lise Charland

Alliance canadienne des responsables et des
enseignants et enseignantes en français
langue maternelle (ACREF)

Marie LeBlanc-Warick

Fédération des enseignantes et des enseignants
de la Saskatchewan (FES)

Catherine Chung

Programmes d'appui aux langues officielles
Patrimoine canadien

Sophie LeTouzé

Centre interdisciplinaire de recherche
sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM)
Université d'Ottawa

Martin Deschesnes

Northwest Territories Teachers' Association
(NWTTA)

Gilberte Michaud

Association des enseignantes et des enseignants
francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB)

Liste des personnes participantes (suite)

Robert Millaire

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

Denise Saint-Jean

Fédération Internationale des Professeurs de Français

Monica Nolet

Fédération des enseignantes et des enseignants du Nunavut (FEN)

Colleen Soltermann

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)

Beverley Park

Newfoundland and Labrador Teachers' Association (NLTA)

Joseph Yvon Thériault

Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM)
Université d'Ottawa

Roger Régimbal

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)

Liliane Vincent

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)

Lise Routhier Boudreau

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

Paulette Wolfe

Association canadienne des responsables et des enseignants et enseignantes en français langue maternelle (ACREF)

Yvan Roy

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO)

Hélène Saint-Denis

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)

Le 4 mars 2004